



ULTRA RUN ASIA

— ULTRA RUN FLORES —

2025

RÈGLEMENT (1/4)

ARTICLE 1 — ORGANISATION

ULTRA RUN ASIA organise la septième édition de sa course, cette fois en Indonésie, sur l'île de Florès, un nouveau concept plus axé Raid-Aventure : « **ULTRA RUN FLORES 2025** » du 1^{er} au 11 mai 2025. Cette septième édition réunira au moins 10 équipes de 3 coureurs.

ARTICLE 2 — DESCRIPTION GÉNÉRALE

Il s'agit d'une course à pied par équipes de 3 coureurs (hommes ou femmes ou mixte) en totale autonomie sur une distance de 300km en non-stop de jour et de nuit, en allure libre avec tous les 25km des points de ravitaillement en eau. Les coureurs seront en autosuffisance alimentaire sur la course. À titre dérogatoire, il est possible de constituer des équipes de 2 coureurs voire de courir en solo après accord.

Durée totale de l'épreuve : 120 heures maximum.

ARTICLE 3 — PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES

La course se déroulera en conformité avec le règlement de l'épreuve auquel tous les coureurs s'engagent à se soumettre par le seul fait de leur inscription.

ARTICLE 4 — CONDITIONS D'ADMISSION DES CONCURRENTS

La course est ouverte à toute personne majeure, des deux sexes, de toute nationalité, répondant aux exigences du présent règlement et titulaire d'un certificat médical attestant de son aptitude à l'épreuve ainsi que d'un électrocardiogramme, suivant le modèle au dossier. L'Organisation se réserve le droit de refuser l'inscription d'un coureur sans avoir à en justifier.

ARTICLE 5 - DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE – PROGRAMME

Voir le détail du programme dans le document en ligne. Pour la sécurité des coureurs, l'Organisation se réserve le droit de modifier le tracé du parcours et d'apporter des modifications au déroulement de l'épreuve si nécessaire.

ARTICLE 6 — ÉQUIPEMENT

Il est conseillé à chaque coureur d'avoir **un équipement en conformité avec la liste type** figurant ci-après :

- Un sac à dos de 20 à 30 litres avec poche à eau ou bidons (3 litres minimum) ;
- Des bâtons ;
- Un sac de couchage ;
- Une tente par équipe ;
- Une couverture de survie + un briquet + un sifflet + un couteau + un miroir ;
- Une lampe frontale + une lampe torche + des piles de rechange ou batterie ;
- Un récepteur GPS (montre ou smartphone) avec piles de rechange ou batterie externe ;
- Des couverts, une assiette et un gobelet ;



ULTRA RUN ASIA

— ULTRA RUN FLORES —

2025

- Des sachets réchauffeurs de plats ;
- Allume-feu naturel ;
- Une petite casserole ;
- Un blouson coupe-vent chaud (température nocturne 15°C) ;
- Tee-shirt, cuissard, short ou collant, chaussures de trail, chaussettes ;
- Une casquette ou un foulard (température de jour 26°C) ;
- Une protection solaire (lunettes et crème) ;
- **Une petite pharmacie d'urgence ;**
- Des pastilles/système de purification de l'eau ;
- De la nourriture lyophilisée ou autre pour toute la durée de la course (120h maximum) soit 3.000 à 3.500 calories par jour ;
- Des produits énergétiques (barres ou gel).

ARTICLE 7 — BALISAGE

Les coureurs devront **impérativement suivre la trace GPS fournie par l'Organisation** suivant la configuration de la course. Le parcours empruntera pour une grande partie des chemins reliant des villages reculés, Il sera balisé aux intersections par des bandelettes fluo et réfléchissantes ainsi que par des flèches de peinture. Chaque équipe sera équipée d'une balise satellite.

ARTICLE 8 — ABANDON

L'équipe est solidaire : elle part et arrive à 3. Le coureur qui abandonne pénalise son équipe d'une durée de 5 heures. Il sera stationné ou transféré à ses frais au gré des besoins de l'Organisation jusqu'à la fin de la course.

ARTICLE 9 — ASSISTANCE MÉDICALE SUR LA COURSE

Une équipe médicale sera présente pendant toute la durée de l'épreuve. Elle interviendra sur le parcours dans des véhicules d'assistance. Tout coureur perfusé par l'équipe médicale sera mis hors course. La course sera couverte par téléphone. La direction de course et l'équipe médicale seront en liaison permanente 24h/24. L'équipe médicale sera habilitée à mettre hors course tout coureur qu'elle jugera inapte à poursuivre la compétition. Elle veillera à son rapatriement.

ARTICLE 10 — CLASSEMENT

Chaque coureur s'engage au sein d'une équipe. Le classement de l'épreuve se fera par équipe.

ARTICLE 11 — RÉCOMPENSES

Chaque coureur classé recevra une médaille, un diplôme ainsi que le T-shirt officiel de la course.



ULTRA RUN ASIA

— ULTRA RUN FLORES —

2025

ARTICLE 12-1 — DROIT D'ENGAGEMENT

Le prix tout compris Denpasar / Denpasar est de 6 300€ par équipe (2 100€ par personne) pour un séjour de 11 jours suivant programme (pension complète hors course avec eau minérale). Les billets d'avion pour le vol international ainsi que l'assurance assistance et rapatriement sont à la charge de chaque participant.

ARTICLE 12-2 — INSCRIPTION

Le paiement des droits d'engagement se fera par virement bancaire avec possibilité de régler en deux versements dont un de 3 150€ à l'inscription, **le paiement devant être effectué en intégralité le 1^{er} février 2025.**

ARTICLE 12-3 — DOSSIER ADMINISTRATIF

Documents obligatoires à retourner à l'Organisation par mail :

- **Le présent règlement**, à remplir, dater et signer ;
- **Le bulletin d'inscription**, à remplir, dater et signer ;
- **Le certificat médical**, suivant modèle de l'organisation, rempli avec l'électrocardiogramme ;
- **L'attestation d'assurance assistance et rapatriement ;**
- **Une copie du passeport.**

ARTICLE 13 — ANNULATION

Les barèmes de remboursement sont les suivants :

- 50% de la totalité des droits d'engagement seront retenus par l'Organisation en cas de désistement intervenant entre 89 et 30 jours du départ ;
- 80% de la totalité des droits d'engagement seront retenus par l'Organisation en cas de désistement intervenant entre 29 et 15 jours du départ ;
- 100% de la totalité des droits d'engagement seront retenus par l'Organisation en cas de désistement intervenant entre 14 et 0 jours du départ.

L'Organisation recommande vivement à chaque concurrent de contracter une assurance annulation à titre personnel.

L'Organisation se réserve le droit d'annuler la course si le nombre de coureurs n'est pas suffisant (moins de 30), les sommes perçues par l'Organisation seront alors remboursées sans autre indemnité. **Il est donc recommandé aux participants d'attendre le feu vert donné par l'Organisation pour payer leurs billets d'avion.**

En cas d'annulation de la course par l'Organisation avant le départ liée à des problèmes de sécurité dans le pays ou la région pour des motifs politiques, administratifs, climatiques (y compris les éruptions volcaniques), de santé, ou autres cas de force majeure (y compris les attentats et/ou actes de terrorisme), les sommes perçues par l'Organisation seront remboursées sans autre indemnité sous déduction des frais déjà engagés.



ULTRA RUN ASIA

— ULTRA RUN FLORES —

2025

ARTICLE 14 — RESPONSABILITÉS

Chaque coureur participe à l'épreuve en pleine connaissance des risques que le déroulement de la course peut entraîner. Les coureurs participant sous leur propre responsabilité, l'Organisation décline toute responsabilité en cas de défaillance physique ou d'accident. **En conséquence, chaque participant renonce à tout recours à l'encontre d'ULTRA RUN ASIA.** L'Organisation ne saurait se substituer à la responsabilité individuelle de chacun des participants. Ceux-ci doivent se plier aux règlements et formalités de police, douane et santé à tout moment du voyage.

ARTICLE 15 — ASSURANCES

Chaque participant devra souscrire à titre personnel une assurance garantissant les risques d'assistance et de rapatriement sanitaire pour les 11 jours de séjour incluant l'activité de course/marche. Conformément à la loi de 1984 sur le sport, l'Organisation a également pour obligation de conseiller aux participants de contracter une assurance individuelle accident et décès.

ARTICLE 16 — COUVERTURE IMAGE

ULTRA RUN ASIA se réserve tous droits exclusifs d'utilisation des images des coureurs pendant l'événement. Tout support photographique, vidéo ou cinéma, réalisé pendant l'épreuve ne pourra être utilisé qu'à des usages privés, sauf autorisation particulière d'ULTRA RUN ASIA.

NOM :

PRÉNOM :

J'ai pris connaissance du présent règlement et en accepte tous les termes et conditions.

FAIT À :

DATE :

SIGNATURE :

(précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)



ULTRA RUN ASIA
— ULTRA RUN FLORES —
2025

ULTRA RUN FLORES 2025 / BULLETIN D'INSCRIPTION

DU 1^{ER} AU 11 MAI 2025

PRIX DÉPART DENPASAR (11 JOURS)
6 300€ par équipe (2 100€ par personne)

NOM DE L'ÉQUIPE

NOMS : (1) _____ (2) _____ (3) _____

PRÉNOMS : (1) _____ (2) _____ (3) _____

T-Shirt Taille : (1) S M L XL (2) S M L XL (3) S M L XL

- ▼ L'équipe s'engage à participer à l'édition « **ULTRA RUN FLORES 2025** » et paye à ce jour un acompte de 3 150€ à ULTRA RUN ASIA (1 050€ par personne) et **règlera le solde au plus tard le 1^{er} février 2025.**
- ▼ L'équipe prend note que son inscription sera définitive à la date de réception de **TOUS** les éléments du dossier d'inscription listés ci-dessous.
- ▼ Le paiement des droits d'engagement au profit d'ULTRA RUN ASIA est fait par virement bancaire (frais à la charge de l'émetteur) :

Banque : CCM PARIS MONGE - Code Banque : 10278 - Code Agence : 06142
N° Compte : 00020343801 - Clé RIB : 15

IBAN : FR76 1027 8061 4200 0203 4380 115 - BIC : CMCIFR2A

Fait à :

Date :

Signatures : (1) _____ (2) _____ (3) _____

DOSSIER D'INSCRIPTION COMPLET

(Règlement – Bulletin d'inscription – Certificat médical – Acompte et Solde des droits d'engagement – Attestation d'assurance assistance et rapatriement – Copie du passeport)

À RENVoyer À :

ULTRA RUN ASIA – « LA GABINELLE » – 51 CHEMIN DU COUVENT 84480 BONNIEUX – FRANCE

Mail : asia@ultra-run-asia.com



CERTIFICAT MÉDICAL OFFICIEL ET OBLIGATOIRE (1/2)

ULTRA RUN ASIA

— ULTRA RUN FLORES —

2025

Je soussigné, Docteur : _____

Adresse : _____

Certifie que M., Mme, Melle : _____

Né(e) le : _____ Dont le groupe sanguin est : _____

Présente un examen clinique normal,

Un poids de _____ kg, Une taille de _____ cm,

Une pression artérielle au repos de _____ ,

Une fréquence cardiaque au repos de _____ par minute,

À réalisé un électrocardiogramme de repos 12 dérivations sans trouble de rythme, de conduction ou de repolarisation.

Ce tracé doit être présenté avec le présent certificat.

Après l'âge de 40 ans un ECG d'effort est conseillé en plus de l'ECG de repos. Son résultat pourra être joint au présent certificat médical.

Ce coureur ne présente aucune contre-indication médicale et/ou d'ordre psychologique à une compétition de course/marche de longue durée (environ 300km en 120h maximum).

Ses vaccins obligatoires DT-Polio sont à jour et il a été informé des vaccinations obligatoires ou conseillées pour un voyage en Indonésie.

Fait à :

Date :

Signature et Cachet du Médecin :



ULTRA RUN ASIA

— ULTRA RUN FLORES —

2025

Je soussigné, le concurrent (nom et prénom) : _____

Allergie : _____

Antécédents médicaux, chirurgicaux : _____

Traitement médical, habituel ou en cours, (noter le nom du principe actif : le DCI - Dénomination Commune Internationale et pas le nom commercial). **Attention, ceci est important sur le plan médical :**

Je certifie exacts les renseignements ci-dessus.

Fait à :

Date :

Signature du concurrent :